



PERPIGNAN, le 22 DEC. 2014

## La Présidente

Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que, sur ma proposition, la Commission Permanente lors de sa séance du 15 décembre 2014, a attribué une subvention d'un montant de **8 000 €** à la SCIC CatEnR afin de soutenir son action citoyenne en faveur de la maîtrise des énergies et du développement des énergies renouvelables.

En effet, l'Assemblée Départementale a été très sensible à votre démarche de protection de l'environnement innovante et volontariste et a souhaité y collaborer en lui apportant un soutien financier.

Les modalités de versement de cette subvention, et notamment le délai de validité de celle-ci, sont précisées dans la fiche jointe en annexe.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

La Présidente du Conseil Général

Hermeline MALHERBE

Monsieur Bertrand RODRIGUEZ  
SCIC CatEnR  
26 rue de l'avenir  
66000 PERPIGNAN